

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 24 (1916)
Heft: 10

Artikel: Deux phrases de Saint-Beuve
Autor: Ritter, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-20454>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tentement, car on pouvait accuser la justice d'avoir deux poids et deux mesures.

Il y a encore dans ce procès tous les éléments d'un drame où on pourrait mettre en relief plus d'un côté de la vie politique, religieuse et sociale de cette époque. Qui sait si un jour un de nos écrivains ne se laissera point tenter et n'inscrira pas à l'affiche d'un de nos théâtres nationaux :

Condamnation d'un gentilhomme vaudois au commencement du XVI^e siècle.

E. DUPRAZ.

DEUX PHRASES DE SAINTE-BEUVE

En relisant l'article, si digne de reconnaissance, où Sainte-Beuve a fait connaître Vinet au public français¹, je rencontre deux passages qui m'arrêtent, dans la page où il a esquissé rapidement l'histoire littéraire du Pays de Vaud : « Au moyen âge, dit-il, la culture et la langue romanes, qui remontaient par le Rhône, furent celles de ce pays... Le XVII^e siècle fit sur ce pays la même impression que par toute l'Europe : il y eut soumission, adhésion absolue et hommage. » — Ces deux phrases, qui résument de longs siècles en si peu de lignes, sont-elles empreintes de cette justesse qu'on est habitué à trouver dans les écrits de Sainte-Beuve?

D'une part, je ne vois pas, en fait de culture, ce qui est remonté par le Rhône dans le Pays de Vaud. Il est remarquable au contraire que notre pays savoyard et romand, qui s'étend des Charmettes à l'île de Saint-Pierre, est toujours resté intellectuellement séparé de la France du Midi; il n'a pris aucune part à son éveil poétique, au milieu du moyen âge; et vers la fin de cette époque, au temps d'Othon de

¹ Il y a trois biographies de Vinet : celle de Sainte-Beuve (1837), celle de Scherer (1853), celle de Rambert (1875). Celle-ci est sans doute supérieure aux deux autres; mais elle ne doit pas les faire oublier.

Grandson, de Malingre, de Martin Le Franc, de Jean Bagnyon et de Jacques de Bugnin, c'est du côté de la France du Nord qu'on le voit se tourner. Quant au langage parlé, le Pays de Vaud avait le sien propre, qui est dérivé tout droit du latin, et qui n'a rien emprunté aux autres dialectes sortis de la même source.

D'autre part, où sont les traces de cette adhésion absolue, de ces hommages que le XVII^e siècle français aurait obtenus dans le Pays de Vaud? En ces temps bernois, cette contrée était malheureusement bien endormie, et je ne sais trop ce qu'on trouverait, si l'on s'attachait à relever chez les écrivains vaudois, depuis la première représentation du *Cid* jusqu'à la mort de Fénelon, ce qu'ils ont pensé, ce qu'ils ont dit de la littérature française du siècle de Louis XIV. C'est plus tard seulement, c'est au temps de Voltaire, que la société vaudoise a été véritablement attentive au mouvement littéraire du grand pays voisin.

Eugène RITTER.

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. V.¹

Tableaux de quartiers. — La famille Vinet.

On sait que les arbres généalogiques peuvent se présenter sous deux formes. Dans l'une, le point de départ chronologique est au haut de la page, où l'on place un premier ancêtre, dont les *descendants* se rangent, génération par génération, sur les lignes qui se succèdent, de haut en bas. — Dans l'autre, le nom de la personne dont on part est placé au bas de la page. Au-dessus, ses *ascendants* se placent sur des lignes successives, par groupe de deux (père et mère), de quatre (grands-pères et grands-mères), de huit (arrière-grands-pères et arrière-grands-mères), de seize (trisaïeuls et trisaïeules), de trente-deux (quartaïeuls et quartaïeules). Un

¹ Voir la *Revue historique vaudoise*, 1900, 1904, 1906.